



Le Petit Messinois

Numéro 125 - Juillet et août 2019

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : Avril 2008



En direct de la mairie



Mutualisation de l'accueil mairie et de l'agence postale

En raison de travaux,
la mairie sera fermée du 12/8/2019 au 17/08/2019 inclus
(l'accueil téléphonique sera conservé)
et l'agence postale fermera du 6/8/2019 au 31/08/2019 inclus
(les colis et recommandés seront à retirer à Neuves-Maisons).

À compter du lundi 2 septembre, les deux services
(accueil mairie et agence postale)
seront réunis dans les locaux de la mairie.
Les horaires de l'agence postale seront désormais les mêmes
que ceux de l'accueil mairie à savoir :

	Matin	Après-midi
Lundi		15 H - 17 H 30
Mardi		15 H - 17 H 30
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi		15 H - 17 H 30
Vendredi		15 H - 17 H 30
Samedi	9 H - 12 H	



AGENCE POSTALE
COMMUNALE



L'absence de précipitations notables ces dernières semaines, conjuguée à des températures restées estivales depuis début juin, conduit à accentuer la baisse générale des débits de tous les cours d'eau dans le département constatée depuis le mois de juin.

A la suite de la réunion du comité sécheresse en préfecture de Meurthe-et-Moselle le jeudi 11 juillet, il a été décidé du passage en alerte de la zone de gestion Moselle amont et Meurthe.

Les principales mesures de limitation sont les suivantes :

- tout prélèvement dans un cours d'eau à des fins non autorisées est interdit,
- tout prélèvement par le biais de forage doit être reporté à la fin de la période de sécheresse,
- l'arrosage des jardins, des pelouses, des massifs floraux, des potagers, des espaces verts et des espaces sportifs est interdit de 10h à 18h ;
- le lavage des véhicules à domicile est interdit, il est obligatoire d'aller en station professionnelle,
- la vidange des piscines privées dans le milieu naturel est interdite, la vidange des plans d'eau est interdite.
- le lavage des voiries et des trottoirs est limité au strict nécessaire.

Ces mesures sont applicables jusqu'au 30 août 2019

L'arrêté préfectoral portant limitation de certains usages de l'eau à la suite du passage en alerte renforcée de la zone de gestion Moselle amont et Meurthe est à télécharger sur le site de la commune www.messein.fr

Gestion des déchets

Afin de faciliter la gestion des déchets autres que ménagers, la commune dispose de 4 PAV (point d'apports volontaires) répartis comme suit :

- ⇒ Allée des Nautoniers : verre,
- ⇒ Rue des Pâquis : verre, papier, textile et déchets verts,
- ⇒ Rue de la Gare : verre et papier,
- ⇒ Rue du Jardin des Joncs : verre, papier et textile.

Merci de respecter les consignes et de ne pas déposer des déchets à côté des conteneurs si ceux-ci sont pleins.

Après un changement de prestataire, les bennes à déchets verts face au service technique de la commune (rue des Pâquis) sont dorénavant plus accessibles.

Devant la recrudescence de dépôts d'objets de tout genre dans ces bennes réservées exclusivement aux végétaux, une caméra devrait être prochainement installée pour verbaliser les contrevenants.

Trottoirs

De même que pour le déneigement, l'entretien des trottoirs est à la charge des occupants de l'habitation, en particulier l'arrachage des mauvaises herbes qui poussent entre la parcelle privative et le trottoir.

Quelques minutes consacrées à ce geste civique donneraient une meilleure image de la commune.



TIMBRES FISCAUX

Depuis le 1er janvier 2019 le timbre fiscal papier est supprimé et le timbre fiscal électronique est généralisé.

Un timbre fiscal électronique peut être acheté selon deux modalités :

- **en ligne sur les sites impots.gouv.fr ou timbres.impots.gouv.fr**
- auprès d'un **buraliste agréé PVA** dont la liste pour le département de Meurthe et Moselle est à télécharger sur le site de la commune www.messein.fr

TIMBRES AMENDES

Le timbre amende papier ne peut plus être utilisé pour les PV relevés par radar et par PV électronique.

Seules les amendes forfaitaires par PV établis sur carte-lettres manuelles nécessitent encore un timbre papier

Les timbres amendes papier peuvent être achetés :

- 1) auprès des buralistes signalés dans le tableau à télécharger,
 - 2) dans certains centres des finances publiques
- SIE de Nancy Nord, Vandoeuvre, Lunéville, Briey
 - SIP de Pont-à-Mousson
 - Trésorerie de Longwy et Toul

ATTESTATION D'ACCUEIL

Depuis le 1er juillet, seul le timbre électronique est accepté pour toute demande d'attestation d'accueil.

EF3

« La vie, on a ça dans le sang »



Prochaine collecte de sang le **mercredi 11 septembre 2019**
à la salle Gilbert GARGAM



Chenilles processionnaires du chêne, piqûres de simulies (petite mouche noire hématophage)

Depuis le début des fortes chaleurs, l'ARS reçoit de nombreux signalements émanant de particuliers, élus ou professionnels de santé concernant des démangeaisons ou éruptions cutanées affectant la population, principalement sur les zones découvertes : jambes, bras, mains, torse et +/- dos.

Certains signalements peuvent être liés à une recrudescence très importante des chenilles processionnaires du chêne, urticantes, en milieu rural ou urbain à proximité des parcs ou jardins.

Par contre, d'autres signalements d'origine indéterminée et se caractérisant par de fortes démangeaisons, peuvent être en lien avec des piqûres de simulies (petite mouche noire hématophage). Ce phénomène a déjà été observé les années précédentes et apparaît aussi bien en milieu urbain que rural.

La chenille processionnaire du chêne est spécifique au chêne. S'il est constaté des chenilles sur des arbres qui ne sont pas des chênes, ce sont d'autres chenilles, qui peuvent être inoffensives.

Comment se prémunir lors d'une promenade en forêt ?

- 1 - L'une des premières précautions est de ne pas s'approcher de ces chenilles ou de leurs cocons et surtout ne pas les toucher ;
- 2 - Ne pas se promener sous un arbre porteur d'un nid ;
- 3 - Porter des vêtements protecteurs dans les zones infestées (manches et pantalons longs);
- 4 - Eviter de vous frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi pendant et au retour d'une balade ;
- 5 - En cas de doute prendre une douche et changer d'habits en rentrant ;

Quelques conseils aux riverains de forêts ou d'arbres infestés :

- 1 - Ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre surtout par temps venteux ;
- 2 - Laver soigneusement les légumes du jardin ;
- 3 - Prendre garde en tondant sa pelouse ;
- 4 - Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. A distance, les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes ;
- 5 - Eviter de vous frotter les yeux en cas d'exposition, prendre une douche et changer d'habits en rentrant.

*L'exposition aux poils urticants des chenilles s'accompagnent de symptômes (éruptions cutanées, démangeaisons, conjonctivites, toux irritatives, etc.) qui sont dans la majorité des cas peu sévères. Si toutefois vous constatez l'apparition de signes sévères ou de symptômes tels que malaises, vertiges, vomissements, nous vous recommandons de consulter rapidement un médecin ou un service d'urgences.

**Recours à la lance à eau ou au nettoyeur haute pression : cette technique permet de noyer les nids et de les faire tomber, l'eau alourdissant les poils et les empêchant de voler. Ainsi peut-on les ramasser dans une atmosphère humide, en veillant à porter les équipements de protection individuelle adéquats (gants, lunettes de protection, combinaison jetable, bottes, masque de protection respiratoire...) avant de les incinérer dans des foyers fermés.

***-Un traitement phytosanitaire biologique existe mais ce n'est pas la bonne période pour l'appliquer (insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* (BT) à titre *phytocide*, possible uniquement pour application depuis le sol, et non par l'air).

Vous pouvez télécharger sur le site de la commune www.messein.fr un fiche détaillée concernant la prévention des particuliers contre les chenilles urticantes.



Du côté de la Base nautique et de plein air

A vos embarcations !

Les 6 heures du Lac,
régate autour d'un parcours mis en place
au Lac de Messein,
se déroulera le dimanche 1^{er} septembre.

Renseignements et inscriptions
à la base de loisirs et de plein air de Messein.
03.83.47.36.53



Base nautique et de plein air de Messein

Stage Multiactivités Vacances d'été 2019



Toutes les semaines
du 08 juillet au 30 août

En plus des cours de voile (planche à voile, catamaran ou optimist), la base nautique proposera des jeux sportifs (badminton, ultimate, beach volley...), des chasses aux trésors, des promenades en VTC, de la pêche et des jeux de société (en fonction du temps).

Les horaires du stage sont de 10h00 à 17h00, possibilité de prendre un repas tiré du sac.

Le stage est ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans et sachant nager 25m.

Son prix est de 120€ par enfant (10% de réduction pour 2 enfants et 15% pour 3 enfants) et 90 € pour les enfants de Messein.

Bulletin d'inscription à
remplir à la base nautique
ou à télécharger sur notre
site internet.

www.messein-loisirs.fr
loisirs.messein@gmail.com
03.83.47.36.53



En cette période de fin d'année scolaire c'est le moment de faire un bilan.

Cette année encore, tous les élèves de CM2 ont reçu une calculette pour bien débiter leur entrée en collège ainsi qu'un livre intitulé "14 – 14" de Paul Beorn et de Silène Edgar

"Un siècle les sépare... Hadrien et Adrien sont deux garçons de treize ans qui habitent à quelques kilomètres l'un de l'autre, en Picardie. Ils ont des problèmes à l'école, à la maison et avec les filles, comme la plupart des garçons de leur âge. Il n'y a qu'une seule chose qui les sépare : Hadrien vit en 1914 et Adrien en 2014. Leurs destins vont mystérieusement se mêler, leur permettant d'échanger du courrier alors qu'ils croient chacun écrire à un cousin éloigné ! Lorsqu'ils comprennent ce qu'il se passe, Adrien se rend alors compte qu'il doit prévenir Hadrien que la Grande Guerre est sur le point d'éclater et qu'il doit à tout prix se mettre à l'abri !"

Quelques belles réussites :

Les classes ont fait grandir des cristaux en janvier et février. Ils ont été classés 4^{ème} (sur 10) de la catégorie « écoles »

- Carla BONLARON (CM2) et Romain TAILLEFUMIER (CM2) ont été sélectionnés pour la finale Grand Est du concours Pangéa de mathématiques qui s'est déroulée le 1^{er} Juin dernier.
- Emma FERRY (CM2) a été sélectionnée pour la finale régionale de la prévention routière.
- Les CM2 ont été classés 9^{ème} au concours départemental de Scrabble et ont remporté un "scrabble tour".

Bravo à eux !

Les GS / CP et les CP / CE1 ont fait de beaux élevages de coccinelles et de papillons qui ont tous été relâchés dans la nature.

Les CE1 / CE2 sont partis à la cité des paysages sur la colline de Sion à la découverte des paysages à travers tous ses sens : apprendre à observer, à lire le paysage et ses évolutions, prendre conscience de son rôle d'acteur.

Les CM1 / CM2 ont également eu la chance de partir en classe de neige du 2 au 9 Février à Carroz d'Arrache à la découverte de la faune et de la flore des montagnes avec une initiation au ski et à la raquette. Ils sont tous revenus couverts de flocons et d'étoiles.

Pas de changements cette année dans l'équipe enseignante

Fréquentation :

186 élèves ont fréquenté le groupe scolaire Jean Rostand.

Travaux :

Les jeux de la cour de maternelle n'étant plus aux normes de sécurité, la commune les a fait enlever et en a profité pour supprimer quelques bordures et plantations situées au milieu de la cour.

Pour l'instant, des devis ont été demandés afin de faire réaliser des marquages ludiques au sol. Nous espérons pouvoir les faire réaliser avant la rentrée des classes !

Merci aux enseignantes et aux ATSEM pour le travail accompli !

Là encore, profitons de la période de fin d'année scolaire pour faire un bilan.

Fréquentation :

Cantine : En moyenne 100 enfants par jour
Garderie du matin : En moyenne 30 enfants par jour
Garderie du soir : En moyenne 50 enfants par jour
Activités jeunesse : Pâtisserie, Potager, Sport, Bricolage, toutes les activités ont fait le plein !!

Merci à toute l'équipe du périscolaire !

Rappel :

Le livret d'accueil est consultable sur le site internet de la mairie : www.messein.fr.

N'oubliez pas d'apporter votre avis d'imposition en mairie afin que nous puissions vous facturer les repas de la cantine, des activités périscolaires et / ou de la garderie au bon tarif.

Sans ce document, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Cantine et garderie du midi :

Tranches	TARIFS
< 5.499	4 €
De 5.500 à 9.999 €	5 €
> 10.000 €	6 €
Extérieur	7 €

Garderie périscolaire :

	TARIF
Garderie 1 enfant	2,10 €
Garderie 2 enfants	1,85 €
Garderie 3 enfants	1,60 €
Garderie Extérieur	2,50 €

Activités périscolaires :

	TARIF
Activité périscolaire Messein	15 €
Activité périscolaire Extérieur	18 €

Service PayFIP-TIPI

Nous informons les familles recevant une facture de cantine et garderie que le service de paiement via TIPI sera interrompu du 5 août à partir de 19h au 7 août 2019.



JEUNES DIPLOMES 2019

Lors de son dernier Conseil d'Administration, le CCAS a décidé d'honorer tous les jeunes ayant réussis leur diplôme du secondaire :

- BAC Général
- BAC Technologique
- BAC Professionnel
- CAP

Sur présentation du diplôme, tous les jeunes diplômés se verront octroyer un bon d'achat d'une valeur de 30 € qui leur sera remis à l'occasion d'une manifestation citoyenne avec présence exigée.

AIDE A LA RENTRÉE SCOLAIRE

À la rentrée scolaire de septembre 2019, votre ou vos enfants entrent en classe de 6^{ème}, en seconde ou en 1^{ère} année d'une filière technologique ou professionnelle.

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide du CCAS si vos revenus ne dépassent pas un certain plafond, en chèques cadeaux :

- de 30 € pour une rentrée en 6ème
- de 45 € pour une rentrée en 1ère année technologique ou professionnelle.

Pour cela vous devez déposer en mairie, avant le 15 octobre 2019, délai de rigueur :

- un certificat de scolarité
- votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018.



**Dispositif de prévention
des conséquences sanitaires
d'une canicule.**

PLAN CANICULE 2019

**Recensement des
personnes vulnérables.**

Les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées à s'inscrire dès à présent sur le registre nominatif du CCAS de Messein afin de bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de forte chaleur.

La Communauté de Communes Moselle et Madon recrute

- un conducteur de bus
- un responsable administratif (H/F)

Tous le détail des offres sur le site de la mairie : www.messein.fr



Transports TMM

Les nouveaux horaires de transports TMM d'été 2019 sont arrivés.

Vous pouvez soit les consulter sur le site de la commune (Vie pratique - transports - TMM) soit les retirer à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pas de collecte les jours fériés

Le jeudi 15 août, jour férié, les ordures ménagères ne seront pas collectées.
Le ramassage s'effectuera donc le vendredi 16 août.



DU CÔTÉ DU RÉSEAU ANIM'ADOS

L'accueil des ados ré-ouvrira le Vendredi 28 septembre à 18h00.



Fréquentation :

Depuis septembre et suite à une activité périscolaire "Théâtre" pour les CM2, 16 préados (principalement des CM2) fréquentent l'accueil tous les vendredis de 18h à 20h et 4 à 6 ados (+de 14 ans) fréquentent l'accueil tous les vendredis de 20h à 22h

Quelques chantiers réalisés lors des vacances scolaires :

Rénovation des structures du parcours de santé du Bois de Grève,
Nettoyage des berges de la base nautique,
Nettoyage des herbes des bacs à fleurs communaux,
Chantiers "Resto du cœur" pour une récolte de denrées alimentaire : porte à porte + accueil.

Projets plus ponctuels :

Tous à table avec d'autres ados du territoire,
Activité "Théâtre" le mardi de 16H à 17h en mars avec les CM2.

Rappel :

Ados de 10 à 14 ans : Les animateurs vous accueillent de 18h à 20h
Ados de plus de 14 ans : Les animateurs vous accueillent de 20h à 22h

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à les contacter via les adresses suivantes :

Mail : ados@cc-mosellemadon.fr

Internet : <https://www.cc-mosellemadon.fr/page/animation-ados>

Facebook : anim ados



Association des Joueurs de Messein

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle association à Messein !

Cette association a pour vocation de proposer des activités ludiques autour du jeu de société avec le soutien de la Ludothèque de La Filoche et du CIAS Moselle et Madon.

Vous voulez découvrir des nouveaux jeux de société ou tout simplement vous retrouver en famille ou entre amis autour d'un jeu de société ?

Nous vous proposons à partir de septembre des soirées jeux de société :

- Vendredi soir de 20h00 à 00h00 à la salle des associations.
- Entrée libre à partir de 12 ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).

Que vous soyez débutant ou expert en jeux de société, les bénévoles seront là pour vous faire découvrir les jeux proposés pendant ces soirées.

Nous vous proposerons toute une gamme de jeux accessibles à tous comme par exemple :

- Jeux classiques : Nain jaune, Monopoly, Uno, Mille bornes, Les mystères de Pékin, ...
- Jeux d'ambiance : Dixit, Jungle speed, Kikafé, Bazar Bizarre, Bang, Muschkin, ...
- Jeux avancés : Dominion, 7wonders, Aventuriers du rail, king domino, Clank !, Azul, Age de pierre, Splendor, Andor, Citadelles, ...

La liste n'est pas exhaustive et des nouveaux jeux seront disponibles à chaque soirée !

A vos agendas !

Calendrier	Thème
Vendredi 27 Septembre	C'est la première !
Vendredi 25 Octobre	Halloween
Vendredi 22 Novembre	Ambiance
Vendredi 20 Décembre	Retro

LA CARAVANE DU CINÉMA

À FOND LES BOBINES !

Le Grand Méchant RENARD
Et autres contes...

SALLE GILBERT GARGAM (EXTÉRIEUR)
MESSEIN
VENDREDI 19 JUILLET 2019
PROJECTION 21H30

POUR TOUTE LA FAMILLE GRATUIT

LE CINÉ AU CLAIR DE LUNE

1 PLACE

Pour les petits & les grands

LE GRAND MÉCHANT RENARD & AUTRES CONTES

Un film de Benjamin Renner & Patrick Imbert

ANNÉES 2017 PAYS FRANCE RÉALISATRICE/RÉALISATEUR BENJAMIN RENNER & PATRICK IMBERT

CONTACT: FMONTEIRO1968@ORANGE.FR

les francas

L'éducation en mouvement !

CNC centre national du cinéma et de l'image animée



Fête de l'eau

Samedi 20 juillet



Messein en fête

Plan d'eau

à Messein



PROGRAMME



De 2 à 9 ans : . Manège Enchanté*

De 4 à 12 ans : . Water Ball* . Bateau Mississippi*

De 6 à 99 ans : . Phare d'escalade* . Ventre et glisse*

Pour tous : . Éclabousse-tout* . Lire en short*

. Pêche aux canards** . Initiation bateau modélisme*



à partir de 15h

Trampoline **

Paddle joute*

Fly Board**

Dragon-Boat*

Diverses locations**



Merguez

Blanche

Chipolatas

Hot Dog

Frites

Formule :

Moules - Frites



22h30

Retraite aux lampions

Lâcher de lanternes

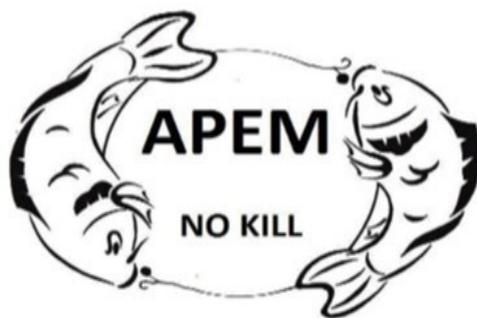
Feu d'artifice

Soirée dansante

* Activités gratuites

** Activités payantes

**Seule obligation :
Se munir d'une serviette**



**L'ASSOCIATION DE PÊCHE DES ÉTANGS DE MESSEIN
ORGANISE SON REPAS DE FRUITS DE MER ANNUEL**

**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE
À PARTIR DE 12H00**

APÉRITIF OFFERT

REPAS DE FRUITS DE MER TARIF : 18 € PAR PERSONNE

OU

ASSIETTE DE CHARCUTERIE TARIF : 15 € PAR PERSONNE

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Inscription auprès de Sophie : 06.81.79.41.95

Prochaines dates à ne pas manquer

- **19 juillet 2019** : Cinéma plein air - Francas
- **20 juillet 2019** : Fête du Lac - Messein en fête et Base de loisirs
- **1er septembre 2019** : 6 heures du Lac - Base de loisirs
- **du 6 au 8 septembre 2019** : Enduro et repas pêche - APEM
- **11 septembre 2019** : Don du sang
- **5 et 6 octobre 2019** : Vide-landau - Messein en fête
- **13 octobre 2019** : Foulée du Vigneron
- **20 octobre 2019** : Repas des aînés
- **11 novembre 2019** : Cérémonie commémoration de l'Armistice
- **17 novembre 2019** : Bike and Run - Base de loisirs
- **30 novembre 2019** : Défilé de Saint-Nicolas
- **21 décembre 2019** : Trail de nuit - Base de loisirs

**Tous les numéros du Petit Messinois
sont consultables sur le site de la mairie :
www.messein.fr**

